Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260311-2026_03_02-DE

Extrait du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le mercredi onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune d'ÉVRAN, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la Présidence de Monsieur Patrice GAUTIER, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents : M. Patrice GAUTIER, Maire - Mme Caroline GAIGNOT, 1ère adjointe - M. Alain BRARD, 2ème adjoint - Mme Jacqueline PLANCHOT, 3ème adjointe - M. Loïc MAUFRAIS, 4ème adjoint - Mme Morgane BERNARD, 5ème adjointe - M. Lawrence BARBIER - Mme Christelle LEMAIRE - M. Vincent LAGOGUÉ *(à partir de 19h05, question n° 1)* - Mme Gaëlle JEANNE - Mme Carole VIVIER - M. Jérôme PAPELARD - Mme Sabrina PIEDEVACHE *(à partir de 19h10, question n° 1)*.

Etaient absents : M. Jérôme LEGOFF - M. Fabrice ROTH.

Quorum : 11 (à 19h00)
12 (à partir de 19h05)
13 (à partir de 19h10)

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Mme Caroline GAIGNOT a été nommée secrétaire de séance.

Convocation en date du 2 mars 2026 et affichée à la porte de la Mairie le 2 mars 2026.
Affaires inscrites à l'ordre du jour de la séance du 11 mars 2026.

Le procès-verbal de la précédente réunion du 11 février 2026 n'a pas fait l'objet d'observations et est approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 2026-03-02

Objet : Budget annexe Écoquartier : Approbation du Compte Financier Unique 2025 - Affectation du résultat

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-31 et L1612-12 et suivants ;

Considérant que le Compte Financier Unique se substitue au Compte Administratif de l'ordonnateur et au Compte de Gestion du comptable public ;

Vu la présentation du Compte Financier Unique du budget annexe Écoquartier pour l'exercice 2025 arrêté comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes	637 798.73 €
Dépenses	637 799.25 €
Résultat de fonctionnement de l'exercice 2025	**-0.52 €**
Résultat antérieur de fonctionnement reporté (002)	0.52 €
Résultat de fonctionnement cumulé	**0.00 €**
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes	1 747 671.06 €
Dépenses	727 952.90 €
Résultat de d'investissement de l'exercice 2025	**1 019 718.16 €**
Résultat antérieur d'investissement reporté (001)	-247 671.06 €
Résultat d'investissement cumulé	**772 047.10 €**
RÉSULTAT GLOBAL cumulé	**772 047.10 €**

Envoyé en préfecture le 12/03/2026
Reçu en préfecture le 12/03/2026
Publié le
ID : 022-212200562-20260311-2026_03_02-DE

Le Maire ayant quitté la séance, Madame Morgane BERNARD, Adjointe au Maire en charge des Finances, invite le Conseil Municipal à procéder au vote du Compte Financier Unique du budget annexe Écoquartier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, (POUR : 12, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0),

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 du budget annexe Écoquartier,
- **DÉCIDE** d'affecter les résultats de l'exercice 2025 comme suit :

  - En recettes d'investissement, à l'article 001 : 772 047.10 €.

Fait à Evran, le 12 mars 2026

Caroline GAIGNOT,
Secrétaire de séance

Patrice GAUTIER,
Maire